

Pièces à fournir pour une demande ou un renouvellement d'une carte nationale d'identité

- ◇ 1 photo d'identité **délai strict - moins de 6 mois** (35x45) fond bleu clair ou gris clair **non découpée**
Tête de face, droite et nue (sans barrette, chouchou, etc.), bouche fermée, visage dégagé, sans lunettes.
- ◇ **L'original** d'un justificatif de domicile à choisir dans la liste citée ci-dessous de **moins d'un an** :
Si l'original de cette pièce est un support numérique, son impression aura valeur d'original.
 - **AVIS** ou **échancier** ou situation déclarative d'imposition/non-imposition sur les revenus, **TAXE** foncière ou habitation
 - Quittance de loyer ou avis d'échéance (**agence immobilière / bailleur social/ notaire**), attestation CROUS
 - **Facture** d'électricité, de gaz (EDF ou ENGIE, TOTAL, SUEZ uniquement), d'eau (VEOLIA uniquement), téléphone fixe, internet, ou mobile, ordures ménagères
 - **Attestation** de contrat EDF ou ENGIE avec le 2D-DOC, échancier EDF (A imprimer sur leur site)
 - Relevé CAF mentionnant les aides au logement
 - Titre de propriété (acte notarié ou attestation du notaire)
 - Assurance habitation : facture/quittance/attestation **daté, signé + cachet de l'organisme**
- ◇ **Pour les personnes habitant chez un particulier ou chez leurs parents (dès 18 ans) fournir en plus :**
 - une attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant précisant qu'il vous héberge **depuis plus de 3 mois ou de façon stable**.
 - **et** un justificatif de domicile de l'hébergeant (choisir dans la liste ci-dessus)
 - **et** une copie recto-verso d'une pièce d'identité de l'hébergeant (CNI, passeport français et étranger, titre de séjour, permis)
- ◇ **L'original** d'un **acte de naissance** (copie intégrale ou extrait avec filiation) de **moins de 3 mois** :
(sauf : si vous êtes né(e) à l'étranger ou dans une ville dont * l'état civil est dématérialisé) l'acte n'est pas nécessaire

PIÈCES A FOURNIR SELON LE CAS - ACCOMPAGNEES D'UNE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE (Site : ants.gouv.fr)

Première demande de cni personne majeure :

- 1 photo
- 1 justificatif de domicile - **Voir liste ci-dessus** - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance et/ou passeport (+ Photocopie)

Première demande de cni personne mineure (la présence du père ou de la mère est OBLIGATOIRE) :

- 1 photo
- Pièce d'identité du parent présent, cni, passeport (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - **Voir liste ci-dessus** (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance - Si l'acte est dématérialisé fournir le livret de famille (+ Photocopie)
- **Mineur en garde alternée** : en plus, une copie recto-verso de la pièce d'identité de l'autre parent (cni, passeport, permis de conduire en cours de validité) **ET** son justificatif de domicile - **Voir liste ci-dessus** **ET** la décision du juge aux affaires familiales ou la convention conclue entre les parents (+ Photocopies)

Renouvellement de cni perdue ou volée :

- 1 photo
- 1 justificatif de domicile - **Voir liste ci-dessus** - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance ou passeport biométrique valide (+ Photocopie)
- 25 € de timbre fiscaux : achat dans un bureau de tabac ou sur @: <https://timbres.impots.gouv.fr> ou lors de votre pré-demande
- Déclaration de perte à imprimer, à remplir, à apporter : <https://www.service-public.fr> ou de vol (commissariat - gendarmerie)
- Connaître les noms, prénoms, date et lieu de naissance des parents

Ajout ou modification du nom d'usage (gratuit) mariage / divorce / décès :

- 1 photo
- La carte d'identité (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - **Voir liste ci-dessus** - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- 1 **acte** de mariage / décès / jugement de divorce
- Autorisation écrite de l'ex-époux de porter son nom en «usage» (si pas noté dans le jugement) + copie carte nationale d'identité

Urgence : travail, examen, concours, perte ou vol (du titre en cours de validité), démarche administrative - et être dépourvu de titre valide

- 1 photo
- Carte nationale d'identité et / ou *1 acte de naissance (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - **Voir liste ci-dessus** - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- Le justificatif de l'urgence (**avec signature et tampon de l'organisme**)

Personne sous tutelle : le majeur en tutelle peut se présenter *seul à la mairie en fournissant

- 1 photo
- Carte d'identité (si renouvellement) (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile soit du domicile du tuteur soit du domicile du majeur protégé voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- *1 acte de naissance - Si l'acte est dématérialisé : le livret de famille (+ Photocopie)
- **Dernier** jugement de tutelle + la copie de la cni ou passeport du tuteur, *attestation du tuteur déclarant que celui-ci est informé de la démarche. **Personne morale** : carte professionnelle, délégation de signature, etc., cni (+ Photocopie)